

COMPOSITION DES JURYS DE SÉLECTION

LICENCE PROFESSIONNELLE

Campagne 2024 – 2025

Le Président de l'université

- VU** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, et D. 612-36-2 ;
- VU** les statuts de l'Université de Tours ;
- VU** la délégation de signature et de pouvoir du Président de l'université n°DAJ/n°2021-425 en date du 1er avril 2021 ;
- VU** la proposition de composition des jurys formulée par le Directeur de l'U.F.R. Droit, Économie et Sciences Sociales,

DÉCIDE

Article 1 : Désignation des jurys de sélection

Les demandes d'admission en Licence Professionnelle pour l'année universitaire 2024-2025 sont examinées par un jury composé des personnes désignées ci-après :

MENTION LICENCE PROFESSIONNELLE DROIT DU NUMERIQUE

Président : Pierre BOISSEAU, MCF Section 02

Membres : Franck BATAILLE, Dirigeant entreprise AGITYS
Ludovic LAUVERGNAT, MCF section 01

Suppléants : Christine GUILLARD, MCF Section 02
Matthieu MICOU, Avocat au Barreau de Blois
Patrick MOZOL MCF, Section 02

Article 2 : Affichage

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 15 janvier 2024

Pour le Président de l'Université et par délégation,
Le Vice-président en charge de la formation et de
la vie universitaire

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'F. Malrieu'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'université de TOURS' at the top and 'university of TOURS' at the bottom. In the center of the stamp is the stylized 'un' logo of the University of Tours.

Florent MALRIEU